



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	29
Votants par procuration	6
Absents	0
Total des votes	35

5.3

L'an deux mille vingt six, le six mai, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 30 avril 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

ELUS PRESENTS :

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Thierry BERNARD, M. Mikael CHEVREAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

M. Patrice AUVRAY à Mme Florence GAUTIER, M. Kylian HÉBERT à M. Frédéric GENEY, Mme Béatrice M'BARK à Mme Sylvie RENARD, M. Clément NIEL à M. Dominique BURET, Mme Sonia QUESNEY à M. Julien TIMON, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

ELUS ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence GAUTIER

N°DEL_0068_2026 Création et désignation des membres de la Commission d'Examen des subventions des associations

La Commune de Pont-Audemer réaffirme son engagement en faveur du tissu associatif, acteur essentiel de la cohésion sociale, de l'animation du territoire et du dynamisme local.

La création d'une commission dédiée à l'examen des demandes de subventions s'inscrit dans une démarche de transparence, d'équité et de bonne gestion des deniers publics. Elle permettra d'assurer une analyse partagée et objective des dossiers, tout en garantissant le respect du pluralisme au sein de l'assemblée.

Cette instance consultative contribuera ainsi à éclairer les décisions du Conseil, dans un souci de rigueur, de lisibilité et de confiance dans l'action publique locale.

Selon le principe de représentation proportionnelle des groupes politiques au sein du Conseil, il convient de fixer le nombre de sièges de chaque liste comme suit pour 10 membres titulaires :

- Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer » : 7 sièges
- Liste « Pont-Audemer, vivante et forte » : 2 sièges

- Liste « Ponto 2026 : L'énergie citoyenne » : 1 siège

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-22 et suivants,

VU la séance d'installation du Conseil municipal en date du 20 mars 2026 consécutive au renouvellement de l'assemblée délibérante après les élections municipales,

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une instruction transparente, équitable et objective des demandes de subventions attribuées aux associations ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de disposer d'une instance dédiée chargée d'examiner les dossiers et de formuler un avis préalable aux décisions du Conseil ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, de procéder à la création d'une commission spécifique et à la désignation de ses membres ;

CONSIDÉRANT l'obligation de respecter le principe de représentation proportionnelle des différentes sensibilités politiques composant l'assemblée ;

*Le Conseil Municipal décide,
Après en avoir délibéré*

A l'unanimité,

- **DE CRÉER** la commission d'Examen des subventions aux associations pour la durée du mandat ;
- **DE DESIGNER** les élus membres comme suit :

Article 1 : Les membres titulaires de la commission d'Examen des subventions aux associations sont :

M. CANTELOUP Christophe	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme MANSOIS Nathalie	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
M. CHEVREAU Mikael	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme M'BARK Béatrice	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
M. RUEL Jean-Pascal	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme MONLON Laurette	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
M. HEBERT Kylian	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme ARSON Annabelle	Liste « Pont-Audemer, vivante et forte »
M. LEMERCIER Olivier	Liste « Pont-Audemer, vivante et forte »
M. GRANDSIRE Thomas	Liste « Ponto 2026 : L'énergie citoyenne »

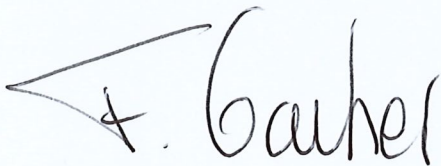
Article 2 : Les membres suppléants de la commission d'Examen des subventions aux associations sont :

M. AUBE Patrick	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme DUTILOY Brigitte	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme DAVY-COCHIN Frédérique	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme DIAS Fabienne	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme RENARD Sylvie	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »

Mme TEMAGOULT Zineb	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme DUVAL Vanessa	Liste « Vivre ensemble Pont-Audemer »
Mme HINOUT Julie	Liste « Pont-Audemer, vivante et forte »
M. VALAUNAY Edouard	Liste « Pont-Audemer, vivante et forte »

Les suppléants ne peuvent participer aux réunions de la commission uniquement en cas d'empêchement d'un ou de plusieurs titulaires.

Le secrétaire de séance



Florence GAUTIER

Pont-Audemer, le 6 mai 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Alexis DARMOIS